

Image not found or type unknown



La pocedure de la transcription d4acte de mariage

Par **ZINOUBA**, le **02/12/2010** à **11:15**

Bonjour,rnadmin-francais.oran-fslt@diplomatie.gouv.fr[/img][img alt="broken image icon" data-bbox="250 495 270 515"/>http://[/img]rn Monsieur ou Madame,j'ais l'honneur de venir respectuheusement vous demander ;qu'elle est la procédure a préconisée et la plus fiable afin de transcrire mon acte de mariage avec un francais en Algerie à Oran le 22/08/2008, j'ais un enfand d'un ans .rnrnJ'ais contacter le consulat général de france à Oran par Tel pour prendre un rendez-vous personne ne répondre .rnrnJe veux bien savoir qu'elle sont les document nécessaire et procédure a suivre afin d'avoir la residence francaise rnrnMerci de votre collaboration et votre orirntation a la vance